



Chapitre de livre

2001

Accepted version

Public access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

---

## L'ancienne Maison Sellon

---

El-Wakil, Leïla

### How to cite

EL-WAKIL, Leïla. L'ancienne Maison Sellon. In: Ancienne Maison Sellon. Patrizia Roncardi (Ed.). Milan : Silvana, 2001. p. 24.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:12892>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 06.05.2025 16:25

## L'ANCIENNE MAISON SELLON

par Leïla el-Wakil

L'ancienne maison Sellon est une des plus remarquables maisons patriciennes genevoises construites sur les terrasses des fortifications à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Singulière dans le paysage local par sa façade principale à pignon curviligne, cette demeure s'inscrit dans une opération d'ensemble et participe d'une volonté d'embellissement de la ville. Issu d'une famille de réfugiés languedociens, Gaspard Sellon fut le promoteur de la construction. La maison resta dans la famille Sellon jusqu'en 1817, date à laquelle elle fut rachetée par la famille Duval. Par succession elle passa entre les mains de la famille Aubert au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle y demeura pendant près de cent quarante ans avant d'être acquise en 1994 par la Société financière privée pour y installer ses bureaux.

La façade de la maison Sellon a été classée monument historique par arrêté du Conseil d'Etat du 18 décembre 1923, en même temps que la terrasse Beauregard, que l'alignement de la rue des Granges et que beaucoup d'immeubles et d'hôtels particuliers du XVIII<sup>e</sup> siècle. La loi sur la protection des monuments et des sites était alors toute jeune, puisqu'elle avait été promulguée en 1920.

Nous remercions le commanditaire de cette recherche de l'occasion qui nous a été donnée de retracer l'historique de cette maison. La présente contribution permettra, nous l'espérons, de faire progresser l'histoire de l'activité culturelle de notre cité ainsi que l'histoire architecturale, que de nombreuses recherches récentes permettent d'affiner chaque jour un peu plus.

Nous proposons tout d'abord au lecteur dans le chapitre intitulé *Une façade urbaine pour Genève* de replacer l'histoire de la maison dans la politique d'embellissement de Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous nous intéressons ensuite dans le chapitre intitulé *Une famille de bâtisseurs: la famille Sellon* au constructeur et à sa famille, à laquelle se rattache par alliance la personnalité de Camille Cavour. Puis, au chapitre intitulé *Construire une maison à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle*, nous nous penchons sur l'histoire de la construction de la maison. Nous en retraçons une analyse architecturale sous le titre *Une exceptionnelle façade baroque*. Enfin nous brossons, dans le dernier chapitre intitulé *La vie de la maison Sellon*, le tableau de l'histoire de ses résidents les plus célèbres.

## UNE FAÇADE URBAINE POUR GENEVE

A l'étroit dans ses murailles, soumise lors des refuges à de successives pressions démographiques, la cité de Calvin n'aura jamais en ses murs suffisamment de place pour se doter d'espaces somptueux. Point de domaines royaux, aristocratiques ou monastiques dans lesquels tailler les espaces d'un nouvel urbanisme. Les grandes places et les rues rectilignes ornées de maisons régulières restent l'apanage des autres villes européennes. Soucieuses d'embellissement, les autorités genevoises encourageront pourtant la réalisation dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un vaste projet de reconstruction original, qui fait aujourd'hui encore la spécificité de notre ville: au-dessus des nouvelles fortifications à la Vauban surgira une enceinte architecturale faite d'hôtels particuliers et de maisons locatives aux lignes régulières et concertées, produisant une véritable façade urbaine d'une grande qualité.

La démolition de l'enceinte dite des Réformateurs, qui dissimulait tant bien que mal le désordre des arrières de maisons, marque le point de départ de cet embellissement périphérique: de riches familles, parmi lesquelles de récents réfugiés français, s'associent pour créer des ensembles obéissant aux règles particulières d'une urbanisation limitrophe. Faite pour être visible de loin, par-dessus la nouvelle enceinte bastionnée à la Vauban perceptible comme un socle, cette couronne de belles demeures bien en vue a pour ambition de se mesurer aux alignements réguliers des villes européennes. La rue des Granges prend ses références à la place Vendôme, dessinée par Jules Hardouin Mansart, l'architecte du grand Versailles, et commencée à l'initiative de Louis XIV à la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle déjà.

Plusieurs hôtels particuliers vont s'ériger en bordure de la haute ville de manière à doter Genève de ce nouveau front de belles façades. Situé à la rue Calvin, l'hôtel Buisson (1699), tourne sa façade principale vers le lac; on répéta, ce que relate le syndic Rigaud<sup>1</sup>, que le luxe serait entré à Genève par la porte cochère dudit hôtel. Ce premier hôtel particulier donne il est vrai le coup d'envoi d'une série de constructions prestigieuses sur le pourtour de la Vieille Ville. Il formera avec ses deux voisins, édifiés peu après, l'ancien hôtel Marc Lullin et l'ancien hôtel Charles

Lullin un ensemble homogène visible des Rues Basses. A la Tertasse Jean-Antoine Lullin commande en 1707 à l'architecte Joseph Abeille un opulent hôtel particulier auquel se joint l'hôtel Abraham Gallatin surplombant la Corrairie. Les autorités genevoises décident ensuite d'améliorer l'aspect du quartier du Grand Mézel et abergent à cette fin une bande de terrain en bordure de nouvelles fortifications. C'est l'occasion de construire entre 1720-1723 un ensemble de trois hôtels particuliers contigus pour Jean Sellon, le père de Gaspard qui nous intéresse comme constructeur de la maison de Saint-Antoine<sup>2</sup>, et ses beaux-frères Pierre et Gaspard Boissier; le maître maçon Jean-Jacques Dufour en a dessiné la ligne homogène et Moïse Ducommun est impliqué dans leur construction. Cette ligne s'augmente, vingt ans plus tard, de l'hôtel Jean-Jacques Naville dessiné par Jean-Michel Billon, qui, tout en s'écartant du gabarit et du matériau initiaux, en respecte pourtant la syntaxe, tout comme c'est le cas, à l'extrémité de l'ensemble, dans les années 1780, pour la robuste caserne de Pierre-David Matthey.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle le front d'immeubles neufs s'étend au sud de la ville. Il ne s'agit plus uniquement de construire des hôtels particuliers: les familles patriciennes sont logées! Mus tant par le souci d'embellissement de leur cité que par le désir d'édifier un bien qu'ils puissent faire fructifier, ces mêmes patriciens font bâtir des maisons à loyer modernes. Evoqué dès 1763, mais entrepris en 1774 seulement l'alignement de la rue Beauregard résulte d'une volonté de densification de la part des autorités; il précède de très peu le début des travaux de Saint-Antoine. André Picot, Jean de Tournes et Jean-François Thelusson font bâtir cet ensemble par Pierre-David Matthey et Jean-Jacques Vaucher-Faton<sup>3</sup> entre 1774 et 1778.

Dans ce contexte Gaspard Sellon, résidant dans l'hôtel de sa famille, au n° 2, de la rue des Granges, cherche à tirer parti d'un terrain sur lequel il n'avait jusqu'alors que des remises. Il négocie avec les autorités afin d'obtenir une parcelle régulière sur laquelle il puisse bâtir une maison représentative. Ses voisins immédiats, deux charpentiers-promoteurs, Pierre-François Vaucher et Timothée

---

<sup>1</sup> Jean-Jacques RIGAUD, *Renseignements sur les beaux-arts à Genève*, Genève, 1876, p. 172

<sup>2</sup> Jean Sellon est le père de Gaspard Sellon, constructeur de la maison de la promenade Saint-Antoine, cf. *infra*.

<sup>3</sup> Renseignement communiqué par ma chère collègue, Anastazja Winiger-Labuda, qui m'a fait bénéficier d'un grand nombre de références précieuses qu'elle a eu l'occasion de réunir au cours de ses propres recherches. Mes vifs remerciements s'adressent à elle.

Jacques, font la même demande. Pierre-François Vaucher, cousin de Jean-Jacques Vaucher-Faton, entrepreneur alors très actif, est aussi maître-maçon. On le connaît comme constructeur, notamment au n° 6, rue de la Taconnerie bâti en 1778<sup>4</sup>. Les deux maisons qui s'édifient simultanément viennent s'accoler à un immeuble récemment construit (n° 14, promenade Saint-Antoine) et complètent momentanément la ceinture genevoise, sans toutefois faire partie d'un ensemble aussi significatif que ceux de la rue des Granges ou de Beauregard. De surcroît les trois maisons n'obéissent pas aux mêmes règles architecturales: la maison Sellon s'impose incontestablement sur ses voisines, son ordre colossal côtoie leur superposition des ordres, son pignon cintré domine solitaire les corniches des immeubles voisins, n'ayant pour véritable interlocuteur que le grand fronton triangulaire du pignon de la maison Thelusson (n° 8, rue Beauregard).

Comment expliquer le caractère d'inachevé et la diversité de l'aménagement de la promenade Saint-Antoine en regard du projet uniforme de la rue Beauregard? Tergiversations liées à la succession de projets d'extension inaboutis sur la promenade? Manque de détermination de la part des autorités? Absence de consensus de la part des propriétaires riverains?

Après une période de relative léthargie sous l'Occupation française, le quartier entre Beauregard et Saint-Antoine prend la forme qu'on lui connaît sous la Restauration. Aux quelques remises subsistantes deux particuliers substituent deux maisons d'inégale importance. Un promoteur, poëlier-fumiste de profession officielle, du nom de Mellerio, fait bâtir l'étroite maison à lunettes garnies de portraits qui fait face à la maison Sellon, de l'autre côté de la rue Maurice (n° 20, promenade Saint-Antoine), tandis que le banquier Jacques-Marie-Jean Mirabaud, ami des arts et italophile, commande en 1833 à l'entreprise Vaucher-Ferrier l'importante maison néo-classique qui donne une réplique palladienne tant à la maison Sellon qu'à la maison Thelusson et clôt un demi-siècle de discussion architecturale.

### *Projets pour le front sud*

---

<sup>4</sup> Armand BRULHART, Erica DEUBER-PAULI, Arts et monuments, Ville et canton de Genève, Genève, 1985, p. 38

Favorablement exposé, prolongé par le plateau des Tranchées, le front sud de Genève, qui nous intéresse ici, est un site convoité dès l'époque romaine. Le secteur alimente plusieurs projets d'extensions au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dès 1717 et jusqu'en 1760 l'ingénieur Micheli du Crest dessine plusieurs versions pour un tout nouveau quartier de ville compris dans une nouvelle enceinte fortifiée sur le plateau des Tranchées<sup>5</sup>. Ses propositions s'inscrivent dans un long débat qui remonte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'occasion de la reconstruction des fortifications de ce côté de la ville<sup>6</sup>. En 1843 encore, alors qu'il n'est toujours pas question d'abattre les fortifications, l'ingénieur cantonal Guillaume-Henri Dufour donne une nouvelle version du même principe d'extension et propose d'établir devant la promenade de Saint-Antoine un nouveau quartier de soixante-six maisons rangées en lignes régulières<sup>7</sup>.

La réalisation de l'alignement de la rue Beauregard ainsi que la nouvelle maison Sellon amènent à reconsidérer l'aménagement du secteur de Saint-Antoine, jusqu'alors largement voué aux dépendances, remises, écuries et hangars. Une première plantation d'arbres sommaire est effectuée. En 1778 le tracé de la rampe en lacet qui mène à Rive est amélioré; la place est alors vidée de ses entrepôts et nivelée. Les autorités espèrent dans un premier temps voir s'élever encore quatre nouveaux immeubles au nord de l'esplanade, deux devant le Collège et deux devant les Casemates. Sous l'Occupation française toutefois, dès 1802, le maire Frédéric Guillaume Maurice décide d'agrandir la promenade publique existante à l'ensemble de l'esplanade. Il fait planter le long de la rue qui traverse l'esplanade du nord au sud un grand quinconce d'ormes, tilleuls et marronniers<sup>8</sup>. Un espace engazonné et ceint de barrières de bois est aménagé sous les fenêtres de la maison Sellon. Sans

---

<sup>5</sup>cf. André CORBOZ, "Micheli du Crest, Polybe et Salomon: examen du projet d'extension de Genève en 1730", ds. *Genava*, n.s. 28 (1980), pp. 155-182 et 29 (1981), pp. 151-172; Chrisitan DOMINICE, "La critique des fortifications de Genève par Micheli du Crest", ds. Micheli du Crest 1690-1766 homme des Lumières, Genève, 1996, p. 91; André CORBOZ, "Les projets d'extension de Genève sur Champel et sur le Rhône", ds. Micheli du Crest, op. cit., pp. 95 -97 et Anastazja WINIGER-LABUDA, "La survie clandestine des idées urbanistiques de Micheli du Crest", ds. Micheli du Crest, op. cit., pp. 99 - 103.

<sup>6</sup> Pour tous les détails de cette longue affaire, cf. Anastazja WINIGER-LABUDA, "La survie clandestine des idées urbanistiques de Micheli du Crest", ds. Micheli du Crest, op. cit., pp. 99 - 103.

<sup>7</sup> cf. Leïla EL-WAKIL, "L'ingénieur civil" ds. G. H. Dufour L'homme, l'oeuvre, la légende, Carouge, 1987, p. 123.

<sup>8</sup> Christine AMSLER, Les promenades publiques de Genève de 1680 à 1850, Genève, 1993 pp. 67 et 78

être un jardin privatif, ce lieu procure un agrément paysager de plus à une maison qui bénéficie alors déjà d'une magnifique vue sur les Alpes et Mont-Blanc.

Au début de la Restauration le nouveau quartier de Saint-Antoine connaît une notoriété internationale et la gravure des lieux circule dans l'Europe entière. Il fait en effet en 1823 l'objet de l'installation d'un pont de fil de fer suspendu, lancé par-dessus les fortifications grâce à une toute nouvelle technologie. L'ingénieur Guillaume-Henri Dufour qui a mis au point ce prototype en retire un grand renom. La qualité de vie et la mobilité des riverains s'en verra largement accrue.

Une fois décidée la démolition des remparts (1848), au lendemain de la révolution radicale, le plateau des Tranchées se lotit en hôtels particuliers résidentiels selon un cahier des charges très précis. Deux ponts de fer, le pont du Pin et le pont Charles Galland, relie désormais la promenade Saint-Antoine au nouveau quartier. Un ensemble immobilier de trois immeubles prend place en 1861 aux nos 1-5, promenade du Pin. Jacques-Louis Brocher s'efforce d'harmoniser les deux premiers immeubles avec ceux de la terrasse Beauregard en y introduisant des frontons. L'installation de l'Ecole des Beaux-Arts (1904), du Musée d'Art et d'Histoire (1910), la reconversion de l'ancienne Discipline en annexe du palais de Justice, la création du parking de Saint-Antoine qui a été l'occasion de se reposer la question de l'aménagement de la promenade de Saint-Antoine, ont au fil du temps consolidé l'image contextuelle de l'ancienne maison Sellon.

#### UNE FAMILLE DE BATISSEURS: LA FAMILLE SELLON

Originnaire de Nîmes, active dans le domaine de la banque et de la finance, la famille Sellon, aujourd'hui éteinte, se réfugie à Genève à l'occasion de la Révocation de l'Edit de Nantes, en même temps que d'autres familles du Languedoc.

Le père de Gaspard Sellon, Jean Sellon, épouse en 1697 une compatriote d'Anduze, Françoise Boissier. Il est reçu bourgeois de Genève le 31 janvier 1699. Les liens avec la famille Boissier se renforcent par le mariage de sa soeur cadette, Anne Sellon, avec Jean Boissier en 1698.

La notoriété genevoise de Jean Sellon tient surtout au fait d'être avec ses deux-frères, Pierre et Gaspard Boissier, à l'origine de la création de la terrasse de la rue des Granges. A l'élite italienne cultivée du premier refuge, qui marque si

profondément de son empreinte le caractère de la ville au XVII<sup>e</sup> siècle en introduisant le modèle du palazzo florentin, succède une élite française dont l'influence sur notre cité est tout aussi importante pour le XVIII<sup>e</sup> siècle. Parce qu'il s'agit d'une affaire de famille, la concertation de Sellon et des Boissier donne lieu à la réalisation d'un ensemble d'hôtels particuliers à la française d'une homogénéité exceptionnelle. Cet ensemble, dont la cité a tout lieu de s'enorgueillir, dicte dans ses grandes lignes et jusqu'à la fin du siècle le développement du front ouest de la ville. Le point d'orgue en sera la monumentale caserne de Pierre-David Matthey que l'on n'a pas encore assez mis en rapport avec l'hôtel de ville de Neuchâtel construit au même moment sur les plans de Pierre-Adrien Pâris.

Jean Sellon, pour sa part, fait bâtir le plus grand des hôtels de la rangée. La construction, qui fait angle au-dessus de la Tertasse, présente un très considérable développement de façades avec ses quinze travées de fenêtres. L'iconographie représente traditionnellement l'hôtel Sellon comme deux maisons contiguës, dominant géographiquement et physiquement l'hôtel Lullin d'Abeille construit en contrebas. Par ailleurs, afin de maîtriser l'architecture du bâtiment qui s'élèvera vis-à-vis de son hôtel particulier et veiller à ce qu'elle ne dépare pas le lieu, Jean Sellon se rend acquéreur du terrain situé de l'autre côté de la rue des Granges, qu'il rachète à Pierre Mestrezat en 1730<sup>9</sup>.

Jean Sellon meurt en 1752, laissant cinq enfants et un gros patrimoine. L'aîné des garçons, Gaspard Sellon (1702-1785), citoyen de Genève et membre du Conseil des CC<sup>10</sup> dès 1746, hérite des biens de son père. Il réside principalement dans l'hôtel familial de la rue des Granges. En 1755 il se porte acquéreur de la seigneurie d'Allaman, dans le canton de Vaud, domaine très sérieusement convoité par Voltaire qui se rabattera sur le château de Tournay à Pregny<sup>11</sup>. Pour la somme de 150.000 livres Sellon rachète au fils de la marquise de Langallerie<sup>12</sup> une bâtisse qui remonte au moyen âge, mais qui a été fortement reconstruite aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le château comporte alors des "tours, prisons, pigeonniers, cour et avant-

---

<sup>9</sup> AEG, Papiers Barde 319/6

<sup>10</sup> Le conseil des CC (Deux Cents) est le conseil législatif de Genève tandis que le Conseil des LX (Soixante) est un conseil restreint.

<sup>11</sup> Christine AMSLER, Leïla EL-WAKIL, "Tournay, les "Etats" de Voltaire", ds. Voltaire chez lui Genève et Ferney, Genève, 1990, pp. 29-46

<sup>12</sup> ACV, CXV/19, Contrat de vente du 8 décembre 1755, cité dans Isabelle ROLAND-TAVEARI, "Bref historique du château d'Allaman" ds. Actes du colloque sur les papiers peints du château d'Allaman, Lausanne, 1995, p. 11, note 13.

cour, fossés, pont-levis, grange, écuries, couverts et remises ", ainsi que des dépendances rurales situées au-delà des fossés.

Aux yeux d'un homme de goût, un château fort n'est cependant plus de mise au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et il n'est pas un propriétaire qui ne souhaite en changer les traits. Il s'agit tout d'abord d'effacer les signes de l'ancienne forteresse: supprimer les douves et abattre le pont-levis. Il convient ensuite de donner un caractère de nouveauté; l'ajout d'un fronton fera moderne. Sellon fait inventer une astucieuse, à défaut d'être grandiose, façade oblique abritant l'entrée et surmontée de l'indéfectible insigne du classicisme international. Les intérieurs sont redécorés de boiseries Louis XV, de cheminées de marbre "rouge suisse" et de poêles en faïence à carreaux bleus et grenat.

En 1775 Gaspard Sellon décide de construire une belle maison d'habitation à l'emplacement de remises qu'il possède sur la promenade Saint-Antoine. Cette construction, dont nous détaillerons l'histoire au chapitre suivant, est entreprise en 1775 et achevée l'année suivante, une fois réglées les nombreuses tractations concernant les alignements avec le gouvernement et les voisins.

A sa mort, ne s'étant pas marié et n'ayant pas eu de descendance, il lègue tous ses biens à son frère cadet Jean-François Sellon (1707-1790), le seul ayant des enfants mâles, le tout réversible à son fils Jean de Sellon<sup>13</sup>(1736-1810). Jean-François Sellon est chargé d'affaires, puis ministre de la République de Genève à Paris de 1749 à 1764, membre des CC en 1752 et membre du LX en 1762. Le testament olographe du 7 février 1783, homologué le 14 janvier 1785, est conservé aux Archives d'Etat de Genève. En voici l'extrait concernant la maison de la promenade Saint-Antoine<sup>14</sup>: " ... Idem je donne et lègue à mon cher frère Jean François Sellon tous mes immeubles quelconques, soit en fonds de terre ou maisons, lesquels consistent quant à présent, dans ma maison située rue neuve St-Germain & celle située sur St-Antoine et ma terre seigneuriale d'Allaman située dans le baillage de Morges, en Suisse, avec toutes ses dépendances, telles que je les possède moi-même avec tous mes meubles, ustensiles, linges, vaisselle d'argent et autres bijoux, joyaux, tableaux, équipages et provisions en général, tout mon

---

<sup>13</sup> AEG, Testament 7 fév. 1783 cf. Aymon GALIFFE, Notices généalogiques sur les familles genevoises, tome IV, Genève, 1908, 2e ed., pp. 323-329

<sup>14</sup> Pour plus de lisibilité, nous avons pris le parti de corriger l'orthographe des citations d'archives en français moderne et d'harmoniser certains textes.

meubles qui se trouvera dans les dites possessions, tant à Genève qu'à Allaman, sans aucune exception; et pour lesquels j'institue mon dit frère Jean-François Sellon, mon héritier particulier pour ce sujet et pour en jouir pendant sa vie et après son décès, réversible à son fils Jean Sellon mon neveu ..."15

Né à Paris, Jean de Sellon (1736-1810) sera créé comte du Saint-Empire romain en août 1786 par l'empereur Joseph II auquel il fait les honneurs de la ville lors de son passage à Genève. Membre des CC dès 1770 et major de la milice, il épouse en 1772 Anne-Marie-Susanne-Victoire Montz. Il aura quatre enfants, trois filles dont l'une, Adélaïde-Suzanne, sera la mère de Camille Cavour et un fils remarquable en la personne de Jean-Jacques de Sellon. Ironie du sort, les trois filles de ce descendant de réfugié huguenot partiront toutes trois s'établir à Turin et se convertiront au catholicisme!

Jean de Sellon hérite assez tardivement des propriétés léguées à son père par son oncle Gaspard. Il se contente de les occuper et procède à quelques travaux de décoration. Au château d'Allaman dont il devient propriétaire en 1790, il fait placer des boiseries Louis XVI dans le goût de Jean Jaquet et introduit des papiers peints à motifs végétaux et mythologiques, ainsi une *Allégorie des Cinq Sens* attribuée à la firme Réveillon<sup>16</sup>. On ne sait pas qu'il ait effectué des travaux à la maison de Saint-Antoine encore toute neuve alors.

Sa fille aînée, Jeanne-Victoire (1777-1849), épousera en 1803 en premières noces le baron Rovero de la Turbie, dont elle obtiendra le divorce et se remariera en 1815 avec le duc Jules-Gaspard Aynard de Clermont-Tonnerre. Elle rachètera en 1821 à Sir Francis d'Ivernois, près de chez son frère cadet Jean-Jacques de Sellon, une résidence de campagne à Pregny, qu'elle fera transformer et qu'elle baptisera le Bocage. Elle n'y séjournera qu'occasionnellement, en villégiature, sa résidence principale se trouvant à Turin où elle finira ses jours en 1849. Sa fille puînée, Adélaïde-Suzanne (1778-1846), nous intéresse tout particulièrement, puisqu'elle sera la mère de Camillo Benso Cavour. Alliée en 1805 à Michel-Antoine Benso, marquis de Cavour, elle aura en effet deux fils, Gustave et Camille. Sa troisième fille, Jeanne-Henriette (1780-1842), épousera le comte d'Auzers, directeur général de la police dans les départements transalpins de l'Empire français.

---

<sup>15</sup> AEG, Jur. civ. n° 39, fol 368-370

<sup>16</sup> "Bref historique du château d'Allaman", *op. cit.*, p. 12

Leur frère cadet, Jean-Jacques de Sellon (1782-1839), est une illustre personnalité de la famille. Comte du Saint-Empire, chambellan de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, il épouse en 1813 Alexandrine-Françoise-Cécile Budé de Boisy. Fondateur de la Société de la Paix, il prône l'abolition de la peine de mort. Ses idéaux humanitaires et pacifistes alliés à son activité de pamphlétaire, mise au service de ses convictions, font de lui un personnage attachant et précurseur. Ses trois soeurs étant parties s'établir à Turin, il résidera au n° 2, de la rue des Granges l'hiver et tantôt dans sa propriété de *La Fenêtre* à Pregny ou au château d'Allaman à la belle saison.

Jean-Jacques de Sellon acquiert la métairie de Pierre Samuel Viguet en 1819<sup>17</sup>. Architecte et paysagiste dans l'âme, il oeuvre à transformer sa maison et son domaine selon les principes de Humphrey Repton à l'image des propriétés à l'anglaise de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son parc ouvert au public deux fois par semaine devient l'illustration de ses principes philosophiques, tandis que sa maison, dont la façade est inspirée de Langley House, abrite un musée privé consacré à la défense de ses idéaux.

A la mort de Jean de Sellon, la maison de la promenade Saint-Antoine passe en héritage à deux de ses filles, la puînée, Adélaïde-Suzanne Cavour, et sa cadette, Jeanne-Henriette d'Auzers. Adélaïde Cavour cède en 1811 sa moitié<sup>18</sup> à sa soeur qui revend elle-même en 1817 à Jean-François Duval (1776-1854), Consul de Suisse à Saint-Pétersbourg, sa ville natale, de retour à Genève où il fera une belle carrière politique. La maison de Saint-Antoine est vendue y compris tous les objets scellés, cloués ou chevillés pour la somme de 111.000 frs, soit 240.500 florins.

Adélaïde Cavour n'est que l'éphémère copropriétaire entre 1810 et 1811 de la maison à loyers de Saint-Antoine. On peut imaginer qu'elle réside principalement dans l'imposant palais de la famille Cavour à Turin<sup>19</sup>, où naît la même année Cavour et dans laquelle il vivra jusqu'à sa mort (1810-1861). Sans commune mesure avec les résidences genevoises, ce palais qui se dresse toujours à l'angle de la rue Cavour et de la rue Lagrange a été construit en 1729 par l'ingénieur turinois Giovanni Giacomo Gerolamo Planteri (c. 1680-1756) pour le marquis Michel

<sup>17</sup> Leïla EL-WAKIL, *Bâtir la campagne. Catalogue*, Genève, 1989, pp. 171-172

<sup>18</sup> cf. AEG, *Papiers Barde* 319/7 qui donne la référence de notaire suivante: Paviolo, notaire à Turin 18/3/1811.

<sup>19</sup> cf. Eugenio OLIVERO, *Il palazzo Cavour in Torino*, Turin, 1939

Antonio Cavour. Traité dans un style baroque tardif évident dans les décors de façades et d'intérieurs, il s'organise en quadrilatère autour d'une cour d'honneur accessible par un vestibule d'apparat.

Lors de leurs séjours à Genève, les Cavour descendent chez Jean-Jacques de Sellon soit à la rue des Granges, soit à la Fenêtre ou au Bocage, soit encore au château d'Allaman. Turin n'est pas éloignée de Genève et les va-et-vient familiaux se multiplient. La famille Cavour vient à Genève en 1816 où elle passe quelque temps à Presinge chez les de La Rive<sup>20</sup>. A cette occasion peut-être séjourne-t-elle dans la maison de Saint-Antoine qui appartient encore à M. et Mme d'Auzers, le beau-frère et la soeur de Mme Cavour. En 1834 Camille Cavour effectue un long séjour à Genève durant l'automne et l'hiver. "Il demeurait dans le voisinage de l'hôtel dont M. de Sellon occupait avec sa famille la plus grande partie et qu'habitaient également, à cette époque, M. et Mme de Tonnerre."<sup>21</sup>

La maison reste dans la famille Sellon jusqu'en 1817, c'est-à-dire durant quarante ans. Elle passe ensuite entre les mains de la famille Duval jusqu'en 1855, puis dans l'hoirie de Louise Duval, épouse d'Henri Aubert. Par succession la maison devient alors une propriété Aubert. En 1923 la façade de la maison est proposée au classement au titre de monument historique. Henri Louis Aubert, alors propriétaire, fait écrire une lettre par la régie Daudin qui gère l'immeuble. Il y exprime son sentiment d'une atteinte à la propriété ainsi que ses craintes d'une dépréciation de l'immeuble:

"J'ai l'honneur d'établir par la présente, au nom de Monsieur Henri-Louis Aubert, fils de Jean-Louis Hyppolite, propriétaire de l'immeuble Place St-Antoine, n° 18, et rue Maurice [n°] 3, des réserves au sujet du classement comme monuments et sites de l'immeuble ci-dessus désigné, soit parcelle N° 4458, feuille 19, façade place St-Antoine, par arrêté du Conseil d'Etat en date du 18 décembre 1923 et publié dans la Feuille d'avis, en date du 22 janvier 1924 et jours suivants.

Lors de la comparution devant la Commission des Monuments et Sites en date du 14 décembre 1922, j'avais au nom de Monsieur Aubert établi déjà des réserves au sujet de la servitude et de l'atteinte à la propriété que constituent pour son immeuble le fait du classement résultant de la loi du 19 juin 1920.

---

<sup>20</sup> William DE LA RIVE, Le comte de Cavour. Récits et souvenirs, Paris, 1862

<sup>21</sup> Id., p. 117

M. H. Aubert me charge de vous confirmer de plus fort ces réserves au sujet de la dépréciation qui peut résulter pour son immeuble du fait d'être soumis aux prescriptions de la dite loi du 19 juin 1920. Il se réserve notamment le droit le plus étendu pour lui et ses ayant droit, de demander tous dommages intérêts à l'Etat de Genève au cas où il constaterait dans l'avenir, en raison dudit classement, une atteinte quelconque portée à leur propriété et une diminution de valeur de celle-ci.<sup>22</sup>"

L'ancienne maison Sellon demeure une résidence jusqu'en 1986, date à laquelle elle change d'affectation et est convertie en bureaux à l'instigation du financier Jean-François Aubert.

#### CONSTRUIRE UNE MAISON A GENEVE AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

Propriétaire de remises sur la promenade de Saint-Antoine, Gaspard Sellon manifeste en 1775 le désir de construire à cette place une maison de rapport. Corollairement, Pierre-François Vaucher et Timothée Jacques, déclarés tous deux maîtres-charpentiers, désireux de réaliser une affaire immobilière, viennent d'acquérir trois petits corps de logis adjacents afin d'y bâtir une maison de rapport. Des tractations s'engagent relatives aux alignements et aux droits d'entrée à procurer à ces bâtiments. Sellon se dit disposé à bâtir une belle maison pour autant qu'on lui octroie une concession de terrain devant ses remises. Dans le cas contraire et parce qu'il se refuse à construire une maison de plan irrégulier, Sellon se contentera d'agrandir ses remises et de faire une cour devant le bâtiment existant<sup>23</sup>: "Si Vos Seigneurs accordent ce terrain à M. Sellon, il y bâtira une maison très commode qui augmentera le nombre des logements, qui contribuera à la décoration publique et qui bonifiera le fief de Vos Seigneurs. L'espace qui restera de la face de cette maison jusqu'à l'extrémité du rempart sera encore d'une largeur convenable. Si Vos Seigneurs ne lui accordent que le terrain ASFR<sup>24</sup>, la place sera difforme, le public ne gagnerait rien à cette concession et M. Sellon se bornerait à agrandir ses remises et à faire une cour au-devant des bâtiments qui existent."

<sup>22</sup> DAEL, Direction du Patrimoine, Dossier de classement, Lettre du 9 février 1924 de la régie d'immeubles L. Daudin

<sup>23</sup> AEG, R.R. (Requêtes et rapports aux Conseils), Travaux et domaine publics III et IV 1766-1776, 1<sup>e</sup> mai 1775 et 9 juin 1775.

<sup>24</sup> Portion de terrain réduite se rapportant aux cotes figurant sur un plan.

Tout au long des discussions, dont la relation nous est parvenue, il apparaît que les autorités n'ont pas d'idées très arrêtées sur l'avenir de cette place de Saint-Antoine "principalement fréquentée par ceux qui se promènent"<sup>25</sup> pour aller admirer la vue que l'on a de l'angle nord des maisons de Beauregard vers le Salève et le Mont-Blanc. On tergiverse sans trop y croire sur l'éventualité de construire une ligne de maisons de plus le long des Casemates devant la future actuelle maison Sellon. On évoque l'éventuel droit de vue des propriétaires voisins, parmi lesquels M. Vasserot de Vincy qui ne possède alors qu'une remise, mais que la construction Sellon priverait de vue dans le cas d'une hypothétique construction à venir. Mais s'agit-il bien là d'un argument valable? Il n'en a pas été tenu compte lors de la construction de la terrasse Beauregard: le futur syndic Des Arts, alors rapporteur objecte: "Elle [la maison Sellon] ôtera à la maison Lenoir et Chérubin et à celle que Mr de Vincy pourrait bâtir la vue du côté du lac. Je réponds à cela que c'est un inconvénient auquel les propriétaires de ces maisons n'ont aucun droit de s'opposer, que ces considérations n'ont jamais arrêté Vos Seigneurs et que quoique la construction des maisons de Beauregard porte un préjudice bien plus considérable à toutes celles qui les avoisinent, personne n'a été arrêté par les ménagements qu'il pouvait avoir pour le prospect des maisons existantes"<sup>26</sup>.

Les propriétaires voisins, M. Vasserot de Vincy ainsi que MM. Chérubin et Lenoir ne formulent pas d'objection à la demande de M. Sellon, ces derniers "espérant que s'ils rebâtissaient leurs maisons le Conseil voudra bien leur accorder une extension de terrain au-devant"<sup>27</sup>. Le lendemain de Noël 1775 les autorités concèdent finalement à Sellon le terrain qu'il souhaite et ce dernier s'engage à bâtir une "maison morative", soit maison d'habitation d'au moins trois étages. Le cul-de-sac de la rue du Bordel (actuelle rue Maurice) qui fait le coude de la rue des Belles Filles (actuelle rue Etienne Dumont) se termine sur un mur qu'il faudra abattre de sorte que la rue s'ouvre sur la promenade Saint-Antoine.

Le terrain abergé à Sellon mesure 38 pieds et 6 pouces sur 33 pieds; celui abergé à Vaucher et Jacques est plus petit. Ces abergements déterminent une ligne droite pour le nouveau front de ces deux maisons contiguës séparées par une courette et bâties simultanément; à noter que cette ligne apparaissait déjà sur le plan

---

<sup>25</sup> AEG, R.R., 23 7<sup>bre</sup> 1775

<sup>26</sup> Ibid.

Billon de 1726, comme si l'on avait cinquante ans auparavant prévu la régularisation à donner à ce côté-ci de la ville. Sellon se voit offrir le terrain supplémentaire en reconnaissance de services octroyés jadis; la famille Sellon logea en effet gracieusement les ambassadeurs venus de Berne: "M. l'Ancien Syndic Baraban a rapporté que le S<sup>r</sup> Gaspard de Sellon s'étant adressé au Magnifique Conseil en a obtenu l'abergement d'une place sur S<sup>t</sup> Antoine d'environ 22 toises carrées sur laquelle il se propose de faire bâtir une maison & qu'il a été renvoyé à cette chambre pour convenir de la finance, mais comme en 1737 & 1766 ledit Sellon prêta sa maison pour loger les Seigneurs médiateurs de Berne & qu'il n'en voulut point recevoir de loyer, l'avis a été de ne rien exiger de lui pour ce terrain"<sup>28</sup>.

La construction de la maison Sellon est pratiquement contemporaine de celle des maisons de la terrasse Beauregard. Au lendemain de l'achèvement de ces divers chantiers des réclamations sont faites aux propriétaires constructeurs qui n'auraient pas fait évacuer correctement les matériaux de construction ce qui occasionne des nuisances.<sup>29</sup> Sellon répond qu'il a déjà fait faire le nécessaire par ses entrepreneurs. Par la suite le syndic s'inquiète de l'aménagement de la place de Saint-Antoine à charge des propriétaire riverains: "M. le Syndic a fait lecture d'une lettre de M. le Syndic Sarasin qui désire que les seigneurs de la Chambre s'entendent avec les bâtisseurs sur St-Antoine pour faire niveler la place de ce nom & lui donner une pente douce du côté de Rive."<sup>30</sup> Il sort une proposition pour créer un chemin afin de faire monter les chariots sur St-Antoine ainsi que quatre

---

<sup>27</sup> AEG, R.C. 276/1775, fol. 431, 28 août 1775

<sup>28</sup> AEG, Finances A 21, 16 Xbr 1775, fol. 9

<sup>29</sup> AEG, Finances A 21, 30 août 1777, "Le S<sup>te</sup> a fait lecture de l'extrait des registres de la Chambre des fortifications du 28 C<sup>ourant</sup> qui porte que la grande quantité de décombres qui ont été déposés dans la rue des Casemates en ont élevé le sol au point qu'en quelques endroits le mur de face y est enterré de près de trois pieds & que les socles de roche étant entièrement enterrés, l'humidité atteint les jambages de molasse & les dégrade, que les eaux de cette rue n'ont point d'écoulement & que plusieurs des locataires des Casemates ont été dans le cas pour pouvoir entrer & n'être pas dans l'eau d'en relever le sol, ce qui est un désordre qu'il faut empêcher & réparer; l'avis de ladite Chambre a été qu'il convient de travailler incessamment à remettre les choses à ces divers égards dans leur ancien état et de s'adresser pour cela à la Chambre des comptes qui en ayant opiné a chargé le secrétaire d'écrire à Mr Thelusson, Destournes, Picot & Sellon qui ont fait depuis peu bâtir des maisons sur St-Antoine dont les entrepreneurs ont déposé sous ladite rue des Casemates une partie de ce qu'ils ont excavé pour creuser les fondements de même que les retailles de leurs pierres pour qu'ils les fassent enlever entre ci & deux mois pour rétablir ladite rue dans l'état où elle était auparavant & que les socles des roches soient entièrement hors de terre."

<sup>30</sup> AEG, Finances A 21, 25 avril 1778, fol. 457: "Sur quoi il a été résolu de prier le M<sup>agnifique</sup> C<sup>onseil</sup> de nommer une commission pour faire faire un plan général de cette place où l'on projette de faire de nouveaux bâtiments afin de pas enlever des terres qu'il faudrait peut-être rapporter ensuite et de raisonner de ce projet avec le S<sup>r</sup> J<sup>n</sup> D<sup>l</sup> Lemaire."

nouvelles maisons, deux devant le Collège et deux devant le centre des Casemates. Le chemin se réalisera, mais les quatre nouvelles maisons resteront lettre morte.

Bien que d'échelle réduite, le nouveau quartier qui s'érige entre la terrasse Beauregard et la promenade Saint-Antoine s'inscrit dans le grand courant international d'embellissement du siècle des Lumières<sup>31</sup>. Des nouveaux quartiers d'immeubles de rapport homogènes voient le jour dans plusieurs villes européennes. La reconstruction de Lisbonne au lendemain du tremblement de terre de 1766 attire l'attention de l'Europe entière. Les exemples de villes nouvelles sont nombreux: Karlsruhe est un modèle au plan international, mais Genève aura à ses portes les exemples de Versoix et de Carouge. Les *terraces* et les *crescents* anglais sont sans doute connus des Genevois. Bath, Londres, Bristol mais aussi Edimbourg et Dublin se dotent de nombreux ensembles remarquables dont la terrasse Beauregard pourrait être une émule. Le projet immobilier londonien de la Royal Terrace des Adelphi (1768-1775) formulé par Robert Adam est d'ailleurs contemporain du projet genevois. En France les chantiers des places royales sont de magnifiques champs d'expérimentation urbaine: les exemples de la place Vendôme à Paris (dès fin XVIIe siècle), de la place Stanislas à Nancy, de la place du Peyrou à Montpellier, pour ne citer qu'elles, de même que les embellissements liés à des travaux édilitaires, comme à Paris, le quartier de la Halle au blé conçu sur le plan du Camus de Mézières (1763) à l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons. Ces occasions de refontes urbaines vont toutes dans le sens de l'embellissement si recherché alors. Les formules varient de l'une à l'autre dans le détail et démontrent les résultats de recherches savantes au plan théorique.

#### UNE EXCEPTIONNELLE FAÇADE BAROQUE

##### *Enveloppe*

Située à l'extrémité d'un îlot, la maison Sellon comporte deux façades visibles: la façade principale richement décorée donnant sur la promenade de Saint-Antoine et la façade latérale, plus modeste, donnant sur l'actuelle rue Maurice. Grâce au terrain abergé, Sellon obtient, contrairement à ses deux voisins Vaucher et Jacquet, une parcelle régulière, proche du rectangle qui facilite grandement la

---

<sup>31</sup> cf. Jean-Louis HAROUËL, L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1993.

distribution intérieure. A bien observer les plans cadastraux, c'est tout l'alignement de Saint-Antoine qui semble dicté par l'implantation de Sellon.

La façade latérale s'organise autour du motif central de la porte d'entrée, des fenêtres cintrées et de l'oeil-de-boeuf de la cage d'escalier, motif qui s'inscrit en demi-niveau et désigne immédiatement la présence de l'escalier. Sous l'enduit actuel de la façade on peut lire de part et d'autre de la fenêtre de l'escalier la présence d'un pilastre en léger relief dont on peut se demander s'il fut un jour en pierre de taille apparente.

La façade principale en molasse appareillée se singularise dans le paysage genevois des immeubles d'habitation par la présence de son grand fronton cintré orné de beaux reliefs sculptés. L'organisation générale de cette façade traduit un sens certain de la monumentalité. Large de cinq travées, elle s'organise en un rez-de-chaussée à refends, deux étages principaux réunis par des pilastres ioniques colossaux, un étage attique pris entre les ailerons du fronton. Les fenêtres sont toutes à arc surbaissé; celles des deux étages principaux comportent des agrafes décorées. Une porte, aujourd'hui disparue, donnant sur un couloir visible sur le plan Céard marquait la travée centrale de la belle façade<sup>32</sup>.

L'art de la stéréotomie des maîtres-maçons locaux n'égale pas la virtuosité française: les refends du socle, dans le goût d'un certain néo-classicisme Louis XV, ne résultent pas du jeu véritable de l'appareil, mais sont gravés *a posteriori* dans la pierre. La richesse du décor sculptural strictement architectonique ou purement décoratif reflète toutefois un souci d'apparat exceptionnel dans une cité marquée par une relative retenue décorative. Le tympan du fronton est fort orné de reliefs. Au centre un écu entouré de cuirs s'enroulant en volutes et agrémenté de draperies portait sans doute à l'origine les armoiries de la famille Sellon, d'argent, à l'aigle essorante et empiétante de sable, posée sur une montagne ou terrasse de sinople supportés par deux lions contournés d'or, lampassés de gueules<sup>33</sup>. Le cartouche central est posé sur un fond de souples feuillages étagés garnissant la lunette du tympan et embrassés de part et d'autre par deux guirlandes. Ces mêmes éléments se répètent dans les ailerons du pignon comme en écho du motif principal.

---

<sup>32</sup> cf. AEG, Plan Céard (1837)

<sup>33</sup> Aymon GALIFFE, Op. cit., p. 324

Le décor architectural est soigné; tant les chapiteaux que les claveaux des fenêtres sont élaborés. Les cornes du chapiteau ionique sont reliées par une guirlande végétale, tandis que le claveau central, muni d'une grande feuille d'acanthé varie sur le thème du triglyphe qui affiche parfois un motif républicain tel le faisceau romain en guise d'élément central. Faut-il voir dans ces divers travaux la main de Pierre-Emmanuel Broillet, appelé en 1773 à sculpter les armoiries de la porte du grenier à blé de Rive?

Thème privilégié de la théorie architecturale néo-classique, le fronton donne matière à disputes dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les théoriciens du néo-classicisme tirent à boulets ouges sur le fronton cintré, d'esprit baroque, le pire cas étant celui d'un fronton cintré surmontant un corps de bâtiment de plan curviligne. Dans son *Essai sur l'architecture* de 1753 Marc-Antoine Laugier consacre un article au fronton<sup>34</sup> qui n'a selon lui de raison d'être que pour autant qu'il représente, comme aux origines de l'architecture, le pignon du toit. Le traitement des pignons de la maison Sellon et de ses voisines obéissent à cette règle. Les frontons postiches placés sur la longueur d'un édifice sont un péché répréhensible. Laugier rappelle ensuite que le fronton fut d'abord réservé aux bâtiments religieux. Sa position relativement à l'emploi du motif se résume ainsi: un fronton doit être triangulaire et placé sur la largeur d'un bâtiment, au-dessus de l'entablement. L'architecte anglais William Chambers dans son traité<sup>1</sup> intitulé, *A treatise on the decorative part of civil architecture* (1791)<sup>35</sup> est moins doctrinaire que Laugier, mais tout aussi sévère à l'égard des frontons cintrés dont il critique le caractère gauche. D'origine romaine, le fronton cintré, ne doit être utilisé que parcimonieusement en raison de sa lourdeur; de petite taille il peut surmonter des fenêtres ou des niches.

Appliqué à un bâtiment d'habitation, un fronton curviligne de telles dimensions, amplifié par la contre-courbe des ailerons demeure chose rare en pays latin. L'immeuble Sellon se présente comme un immeuble à pignon sur rue, ce qui, dans notre région, relève d'une forme d'exotisme germanique ou flamand, puisqu'au Sud des Alpes, le faîtage du toit suit généralement l'alignement de la façade. Le jeu subtil des courbes, la silhouette raffinée du pignon ramènent en effet cet élément à

---

<sup>34</sup> Marc-Antoine LAUGIER, *Essai sur l'architecture*, Bruxelles, Mardaga, 1979, pp. 35-38

<sup>35</sup> *A treatise on the decorative part of civil architecture*, "On pediments", p. 98

une tradition baroque peu présente chez nous<sup>36</sup>. Reconstituées au lendemain du bombardement de 1695, les maisons de la Grand-Place de Bruxelles aux pignons chantournés pourraient être de lointaines parentes de cette façade, tandis que quelques exemples gantois de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle présentent de plus convaincantes ressemblances. A Gand, l'Académie royale flamande occupe une maison de la rue Royale construite par David t'Kindt (vers 1760); son fronton central aux lignes souples surmonte les trois étages du milieu de la façade, laquelle est traitée en pierre de taille et agrémentée d'un riche décor<sup>37</sup>.

Employé en lieu et place du fronton triangulaire, comme motif de nature à souligner l'accès ou la centralité, l'ample fronton curviligne est fréquent dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le monde germanique non seulement dans l'univers religieux, mais aussi dans le monde profane. Le fronton de la maison Sellon peut se réclamer de plusieurs tympans de porches et d'avant-corps baroques: tympan du porche du Belvédère supérieur de Vienne, dessiné par Lucas von Hildebrandt (1721-1723), avant-corps central de la façade donnant sur le jardin du château de Werneck (1733-1745), avant-corps central de la façade sur le cour d'honneur du château de Würbourg (1719-1744), tous deux ouvrages de Balthazar Neumann.

En Suisse romande, le fronton curviligne de petites dimensions est fréquent au XVIII<sup>e</sup> siècle puisqu'on le trouve tant à la rue des Granges et à l'église luthérienne (1766) que dans les résidences de campagnes comme la villa La Grange ou le château de Voltaire à Ferney selon le projet de Léonard Racle (1779)<sup>38</sup>. Il n'y a guère que le château de Method (vers 1780) ou l'Elysée à Lausanne (1780-1783), ce dernier sur les plans d'Abraham Fraisse, pour présenter de plus importants frontons incurvés de découpe fantaisiste, qui évoquent certains pignons d'architecture flamande.

A Berne un dispositif comprenant un ample fronton curviligne, relié à l'étage inférieur par des volutes, fut employé par Albrecht Stürler (1705-1747) pour

---

<sup>36</sup> Une meilleure connaissance de la biographie de Gaspard Sellon, de ses relations professionnelles et personnelles ainsi que de ses déplacements, permettrait d'étayer ou d'écarter certaines des hypothèses que nous formulons.

<sup>37</sup> Jules VAN ACKERE, *Belgique baroque et classique (1600-1789) Architecture, art monumental*, Bruxelles, 1972, p. 71, pl. 108

<sup>38</sup> cf. Monique BORY, "Le château de Ferney", ds. *Voltaire chez lui Genève et Ferney*, Genève, 1990, pp. 47-74

couronner le centre de la façade sur cour du premier hôtel de ville<sup>39</sup> (1728-1730), un peu comme cela fut fait sur une des ailes du Queen's College par George Clarke et William Townesend à Oxford datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le thème du grand fronton curviligne surmontant un ordre colossal de pilastres connut un certain succès à Berne puisqu'il fut repris par Niklaus Sprüngli pour la façade de l'hôtel de musique (1768-1770) donnant sur la place du théâtre.

Le grand pignon cintré ou triangulaire accompagné de volutes ou d'ailerons est généralement réservé aux façades d'églises. Le généreux fronton curviligne de la maison Sellon se compare en fin de compte davantage à celui du temple de la Fusterie construit par Jean Vennes dès 1715 et dont les principes sont repris dans la façade convexe du temple d'Yverdon, conçue par Jean-Michel Billon dès 1741<sup>40</sup>, architecte de renom et toujours vivant au moment où se construit la maison Sellon. Il est frappant de constater à quel point les élévations de La Fusterie et de la maison Sellon sont proches quand bien même cette dernière comporte un niveau de plus: 1) cinq travées de grandes fenêtres, cintrées dans un cas, à arc surbaissé dans l'autre, 2) un jeu de pilastres marquant l'entraxe, superposés ici, colossaux là, 3) un large pignon cintré à tympan sculpté flanqué d'ailerons. Comme nous avons eu l'occasion de le relever ailleurs l'architecture genevoise est relativement indifférenciée au point que les temples ressemblent à des maisons<sup>41</sup>; c'est au phénomène inverse que l'on assiste ici.

Le motif du fronton-pignon est récurrent dans le quartier de St-Antoine puisqu'il orne tant les façades pignons des immeubles de la rue Beauregard que la façade principale de la maison Sellon. Sous sa forme triangulaire il est très proche de celui l'ancienne maison Borel, au n° 19 Faubourg de l'Hôpital (1770-1775)<sup>42</sup> à Neuchâtel. Les nombreuses similitudes entre ces maisons voisines et contemporaines ne sont sans doute pas purement fortuites et témoignent du désir d'harmonisation des propriétaires riverains. Le dialogue du cintre et du triangle est une possible réminiscence de l'alternance des frontons visible sur les trois premiers

<sup>39</sup> Hermann von FISCHER, L'hôtel de ville de l'Etat extérieur à Berne, Berne, 1982

<sup>40</sup> cf. Marcel GRANDJEAN, Les temples vaudois, Lausanne, 1988, note 52 b. p. 569

<sup>41</sup> Leïla EL-WAKIL, "L'église luthérienne: une maison pour y faire le culte", ds. Revue du Vieux Genève, 1988, pp. 93-103

<sup>42</sup> Jean COURVOISIER, "La ville de Neuchâtel", ds. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel, Bâle, 1955, pp. 343-349

hôtels de la rue des Granges, alternance établie un siècle plus tôt à la Grande Galerie du Louvre.

L'attribution de la maison de Sellon demeure chose difficile. L'équipe constituée de Jean-Jacques Matthey et de Jean-Jacques Vaucher-Faton est peut-être bien partie prenante de l'opération, comme à la rue Beauregard. Mais a-t-elle vraiment dessiné les plans ou se contente-t-elle de les exécuter? Bien qu'âgé, un architecte du calibre de Jean-Michel Billon aurait-il soufflé quelques idées au commanditaire? A moins que ce dernier ne se soit adressé à un architecte étranger en rapport avec Genève, comme l'élève de Jacques-Germain Soufflot, Claude-Jean-Baptiste Jailler de Savault<sup>43</sup>.

#### *Plan de la maison*

La maison Sellon est un immeuble locatif résidentiel, qui comporte un grand appartement par étage. Cet appartement s'organise à l'intérieur d'un quadrilatère presque régulier, qui résulte de la réunion de l'ancienne parcelle à l'extension gagnée sur la promenade Saint-Antoine. L'épaisseur du mur de refend central au sous-sol et au rez-de-chaussée coïncide avec la limite des anciennes remises de Sellon et donne à penser qu'il s'agit de la récupération, selon une pratique courante, d'un mur plus ancien auquel vient s'accoler l'extension gagnée sur la promenade Saint-Antoine et notamment la cage d'escalier.

La maison Sellon comptait à l'origine trois appartements pratiquement identiques, compte tenu de la diminution de hauteur en fonction des étages. Le plan de chaque appartement obéit à une organisation d'une grande logique pour l'époque en fonction des expositions et des vues. De la porte palière on accède à un spacieux vestibule de forme pratiquement carrée qui s'ouvre sur les pièces de réception donnant sur la promenade de Saint-Antoine, et à un couloir desservant d'une part les chambres donnant sur la rue Maurice et d'autre part la salle à manger et la cuisine donnant sur une cour intérieure.

La cage de l'escalier, toute en molasse et éclairée par de grandes fenêtres à guillotine donnant sur la rue Maurice, est un très beau morceau d'architecture. De plan carré avec un noyau central évidé qui laisse passer la lumière, elle ressemble à

---

<sup>43</sup> Le point de nos connaissances sur cet architecte est fait dans Monique FONTANNAZ et Monique BORY, "Le Château de Crans, une oeuvre genevoise?", ds. *Genava*, 1989, n.s., XXXVII, pp. 59-114.

la cage d'escalier de la maison Thelusson (n° 8, rue Beauregard). Les marches sont organisées en quatre volées ménageant quatre repos de nature à rendre la montée très confortable. La main-courante de ferronnerie ouvragée d'origine dénote son caractère d'ancienneté.

Les deux grandes pièces de réception donnant sur le promenade de Saint-Antoine formaient conformément à l'usage une suite communicante: une porte centrale se trouvait dans l'axe des deux cheminées avec miroir et chambranle décoré, qui se renvoyaient mutuellement leur image créant une belle illusion d'espace. Les cheminées du premier étage, selon celle qui subsiste, étaient les plus prestigieuses. De marbre jaune veiné le chambranle était orné d'une grosse volute se terminant par une patte de félin. Au deuxième étage les cheminées sont plus petites; leur chambranle de marbre gris est rectangulaire agrémenté respectivement d'un motif en pointe diamant, dans la pièce d'angle, ou floral, dans la pièce suivante. Le trumeau à miroir de la pièce d'angle est d'origine; bien que fortement repeint, il s'agrémente de frises particulièrement raffinées. Au troisième étage le décor a été complètement refait et les chambranles de cheminées sont modernes.

A tous les étages la salle à manger était chauffée par un grand poêle de catelles blanches pourvu de bouches à air en laiton doré. Le portillon de chargement latéral était dissimulé dès l'origine derrière le lambris d'appui qui court sur tout le pourtour de la pièce. Ce poêle traversant chauffait aussi la pièce voisine, selon le principe ancien de la chaudanne; il s'inscrivait là dans une niche en plein cintre. Au premier étage le dos du poêle est peint de couleur bleu pâle à effet de faux marbre brun, ce qui est exceptionnel dans la maison. La salle à manger du troisième étage a conservé beaucoup de sa substance ancienne malgré les changements d'affectation du bâtiment: on peut encore admirer son remarquable parquet à compartiments losangés avec frise à compartiments rectangulaire, le plafond à corniche ornementée, reposée et rattrapée lors de la réfection de la maison en 1994. Une remarquable armoire de buffet occupe l'une des parois; pourvue d'une double porte à petits carreaux dans sa partie supérieure, cette armoire donnait à voir la vaisselle d'apparat sur ses rayons échancrés aux courbures baroques. Un soubassement d'appui à panneaux, courant sur le pourtour de la pièce, est surmonté sur trois côtés d'un papier peint réédité récemment représentant une vue panoramique du Nouveau Monde.

La salle à manger du deuxième étage comporte encore des boiseries semblables à celles de l'étage supérieur et le remarquable parquet jouant sur l'illusion d'optique entre cubes et hexagones. Le vestibule du 2<sup>e</sup> étage s'orne d'un parquet ancien avec motif de carrés sur pointe. Un passe-plats toujours maintenu en place permettait de relier les deux cuisines du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> étages.

#### LA VIE DANS LA MAISON SELLON

Située dans un beau quartier de la ville, bénéficiant d'une vue magnifique et d'une excellente exposition, la maison Sellon vit passer entre ses murs en plus deux cents ans des résidents de classe sociale et de fortune diverses; rentiers, intellectuels, artistes s'y côtoyèrent. Conçue sur le modèle des maisons à loyers, elle demeura une maison d'habitation jusqu'en 1986. Elle fut alors transformée par Jean-Pierre Aubert en bureau pour la banque Aubert & Cie.

Remontant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>, le premier recensement en notre possession ne fait état que d'une seule famille de locataires modestes et d'une rentière au n° 19, rue des Belles Filles. La famille Ducommun, dont il s'agit, comprend quatre personnes: le père Abraham, âgé de 76 ans, vendeur de vin de profession, sa femme, Françoise, de seize ans sa cadette, leur fils de vingt-huit ans, Pierre-Abraham, qui fabrique des boîtiers de montres et Marie Esther, âgée de 63 ans, lingère, qui n'est à Genève que depuis 18 mois. Une veuve rentière du nom de Jeanne Colliard vit à la même adresse. Ces quelques personnes n'occupaient à l'évidence qu'une partie de la maison, la famille Sellon se réservant probablement le reste de l'immeuble pour son propre usage, peut-être pour y loger des hôtes de passage.

En 1817 la maison Sellon est rachetée par Jean-François-André Duval (1776-1854) à son retour de sa ville natale, Saint-Pétersbourg. Actif en politique, membre du Conseil représentatif de 1818 à 1842, Duval est un amateur éclairé de peinture et participe aussi activement aux travaux de la Classe des Beaux-Arts de la Société des Arts. Il épouse Ninette Töpffer en 1821 dont il aura quatre enfants. La famille Töpffer est alors installée dans le voisinage; le père de Ninette, le fameux paysagiste Wolfgang Adam est domicilié à la rue Beauregard et son frère, le caricaturiste et professeur Rodolphe, auteur des célèbres *Voyages en Zig-Zag*, aura

son pensionnat à la place Maurice. La famille Duval occupera l'ancienne maison Sellon jusque dans les années 1870. Etienne Duval (1824-1895), paysagiste tout comme son grand-père, y habite avant de s'installer au n° 2, rue Charles Bonnet, ainsi que son frère aîné, l'avocat David-Jacob Duval. Le docteur en médecine André-Jacob Duval est le dernier de la famille à y résider.

Une fois prise la décision d'abattre les fortifications et d'établir un nouveau quartier résidentiel aux Tranchées, le statut de la maison évolue. Elle devient désormais le pied-à-terre provisoire de ceux qui font construire. Le banquier Constant Paccard, qui fait édifier par Samuel Darier les hôtels particuliers de la rue de l'Athénée en contrebas, s'installe là quelque temps. De son appartement il peut surveiller son chantier! Banquier fortuné, Paccard a ses bureaux à la Corraterie et fait aussi construire une remarquable résidence d'été à Sécheron-Dessous (actuelle maison Moynier), à côté de *La Perle du lac* de son beau-frère Bartholoni. Le jeune professeur d'histoire de la philosophie Ernest Naville-Picot (1819-1909) fait de même avant de s'installer au cours des Bastions. Nommé professeur en 1844 et démis de ses fonctions universitaires à l'avènement du régime radical, Naville avise la population qu'il donnera un cours privé dans son appartement de la rue Maurice. C'est là qu'il écrit quelques uns de ses ouvrages les plus significatifs<sup>45</sup>.

Le rez-de-chaussée de la maison sera occupé durant de longues années par un marchand de meubles du nom de Bachasse, puis par sa veuve Louise et par son fils, Philippe, devenu tapissier après avoir été provisoirement agent d'affaires. Son adresse est tantôt celle de la maison Sellon, tantôt celle d'en face. Dans les années 1870 c'est un menuisier-ébéniste du nom de Georges Schwarz qui reprend les arcades du rez-de-chaussée, peut-être pour travailler en équipe avec Philippe Bachasse devenu tapissier.

En 1855 la maison revient à Louise-Adamine Duval, l'épouse du colonel fédéral Louis Aubert. Son neveu, le docteur André Jacob y est établi de longues années durant et Ninette Töpffer y demeure jusqu'à la fin de ses jours. Louise-Adamine et son mari sont quant à eux installés dans leur grand chalet de Champel.

---

<sup>44</sup> AEG, Recensement de 1797, Arrondissement du Collège, A41-A44

<sup>45</sup> Renseignement oral communiqué par le prof. Gabriel Aubert, son arrière arrière petit-fils et Marco MARCACCI, Histoire de l'Université de Genève 1559-1986, Genève, 1987, p. 85

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la maison abrite plusieurs rentiers et rentières des familles genevoises Barde, Martin-Trembley, Cramer. Le Cercle des artistes y aura son adresse pendant plusieurs années.

Comme beaucoup d'autres demeures de la Vieille Ville, cette remarquable maison, habitée au cours des temps par plusieurs personnalités, a changé d'affectation il y a une quinzaine d'années. Mais sa remarquable façade classée, sa typologie et une partie de ses décors d'origine nous parlent encore aujourd'hui de sa longue histoire résidentielle.